REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Haute-Loire

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

**Séance du 20 juin 2025**
**Délibération n°2025-37**

L'an deux mille vingt cinq, le 20 juin, à la salle du Conseil, à 20h30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

| Nombre de conseillers | |
|---|---|
| En exercice | 14 |
| Présents | 10 |
| Votants | 12 |

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Marie-Claude BIGOT, Elodie DELABRE, Sylvie JOUVE, Gilles KACZMAREK, Louis POMMIER, Josette POTUS, Jean-Christophe PRORIOL, Bernard SOUTON.

Absents : Philippe DELAIGUE, Marc GAYT, Monique LAGER et Gilles TRONCHON

Procurations : Monique LAGER a donné procuration à Sylvie JOUVE, Gilles TRONCHON a donné procuration à Josette POTUS.

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 12 juin 2025.

**Objet : Convention de servitude avec ENEDIS : LARCENAC**

Le Maire informe les élus que dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, ENEDIS doit implanter un poteau et faire passer des câbles sur une parcelle communale. Cette parcelle cadastrée E 81 est située rue de la Chambre d'Emprunt.

Il convient donc de signer une convention afin de préciser les modalités de cette servitude.

Le Conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à signer une convention de servitude avec ENDIS pour la parcelle E 81.

Le Maire

MAIRIE DE ST-VINCENT 43000 (Haute-Loire)

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le 20 JUIN 2025
et publication le 20 JUIN 2025